

fort dévot à la sainte Vierge résolut de faire les réparations à ses frais. Mais, la mort l'ayant surpris au milieu de ses projets, il en confia l'exécution à son neveu, prêtre fort pieux, qui se mit avec bonheur à l'œuvre. Les réparations terminées, la niche en marbre qui devait recevoir la statue se trouva trop grande. Le prêtre fit alors sculpter par un habile artiste une plus grande statue non moins belle que la première, que les fidèles vinrent honorer comme par le passé, et à l'occasion de laquelle les merveilles ne cessaient point de se manifester.

Pour reconnaître le zèle et les bienfaits du prêtre qui avait fait faire les réparations, on lui donna l'ancienne statue. Il reçut ce précieux cadeau avec une vive joie, et il plaça la statue dans la belle salle de sa maison. Elle y resta deux ou trois ans, continuant d'être une source de bénédictions pour ceux qui venaient prier à ses pieds.

C'est de là qu'elle est venue en Canada, pour être donnée aux sœurs de la Congrégation, par une suite d'événements qui montrent les desseins de Dieu sur cet Institut et sur ce pays.

C'était en 1854, la communauté était plongée dans la plus grande douleur par suite de la mort de quinze sœurs, enlevées dans le cours d'une année.

Un vénérable prêtre, ami du propriétaire de la statue de N.-D. de Pitié, lui écrivit pour lui faire part de la douleur des religieuses, lui demandant avec instance de leur donner la *statue miraculeuse*, dans l'espoir qu'elle apporterait quelque soulagement à leur douleur, et contribuerait à étendre en Canada la dévotion à Marie. Chose étonnante, malgré l'attachement du propriétaire pour cette statue vénérable, malgré toutes les raisons qu'il avait de ne pas s'en dessaisir, il répondit à son ami qu'il lui envoyait aussitôt la statue demandée.

Mais à peine était-elle en mer qu'il regretta son sacrifice, s'accusant d'avoir manqué d'affection pour son pays, et ne pouvant expliquer comment il avait pris une telle résolution, au risque, écrivait-il, de *se faire lapider par tout le peuple lorsqu'il apprendrait la perte qu'il venait de faire.*

Plus tard ayant su l'honneur rendu à la statue, et les effets de grâce produits à son occasion en Canada, il fut consolé. Il voulut même donner aux sœurs de la Congrégation un titre authentique de l'archevêché d'Avignon, attestant que la *statue miraculeuse* envoyée au Canada était celle que l'on vénérât à Saint-Didier D'Avignon, depuis des siècles, sous le nom de Notre-Dame de Pitié. Plus tard, même, quand ce généreux prêtre sut qu'on devait construire une église en l'honneur de la statue, il contribua à cette bonne œuvre en envoyant une forte somme.

Dans ce fait de ce prêtre, se dessaisissant d'un trésor si précieux pour le donner aux sœurs de la Congrégation, ne devons-nous pas voir la main de la Providence qui a voulu renouveler en ce temps la piété envers Marie, en donnant la *statue miraculeuse* à la Congré-